



Ordonnance de télécom CRTC 2016-321

Version PDF

Référence : 2016-285

Ottawa, le 10 août 2016

Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	AMT 7494 AMT 7494A Modification au Tarif général – Service de voix IP hébergé	13 mai 2016 27 juin 2016	21 juillet 2016
Norouestel Inc.	AMT 953 Modification au Tarif général – Ensemble de rabais pour les SLB de résidence et Internet	5 juillet 2016	1 ^{er} septembre 2016
Rogers Communications Canada Inc.	AMT 46 Modification au Tarif des services d'accès – Frais d'annulation des demandes d'exportation	6 juillet 2016	21 juillet 2016

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale